



## Extrait des délibérations

à la Commission permanente

N° CP-2023-6-12-13

Séance du vendredi 7 juillet 2023

### ACTION EN FAVEUR DE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE DANS LES COLLÈGES ALSACIENS

**Présidence de :** M. BIERRY Frédéric

**PRESENTS :**

BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, CLAUSS Robin, DA SILVA ADRIANO Valérie, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GREIGERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SENE Marc, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

**EXCUSES AVEC PROCURATION:**

ADRIAN Daniel donne procuration à BEHA Nicole  
BOHN Patricia donne procuration à MUNCK Marc  
COUCHOT Alain donne procuration à PAGLIARULO Karine  
FUCHS Bruno donne procuration à JENN Fatima  
GRAEF-ECKERT donne procuration à ZAEGEL Sébastien  
HELDERLE Emilie donne procuration à BIHL Pierre  
KALTENBACH-ERNST Nathalie donne procuration à CLAUSS Robin  
KAMMERER Joseph donne procuration à ELMLINGER Carole  
KLINKERT Brigitte donne procuration à STRAUMANN Eric  
LORENTZ Michel donne procuration à ISSELE Christelle  
SCHULTZ Denis donne procuration à MULLER-BRONN Laurence  
SITZENSTUHL Charles donne procuration à GREIGERT Catherine  
WOLF Etienne donne procuration à WOLFHUGEL Christiane

**ABSENTS :**

BUFFA Jean-Claude

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2023-1-5-1 du 6 février 2023 relative au budget primitif 2023 « Agir pour les jeunes, une priorité des politiques de la protection de l'enfance, de la protection maternelle et infantile, de l'éducation, de la jeunesse, du sport et du bilinguisme »,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2023-3-8-7 du 19 juin 2023 relative à la décision modificative n°1 du budget primitif 2023 de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission Nord Alsace - Haguenau – Wissembourg du 26 mai 2023,
- VU l'avis de la Commission Eurométropole de Strasbourg du 27 juin 2023,
- VU l'avis de la Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale du 26 juin 2023,
- VU l'avis de la Commission Agglomération de Mulhouse du 26 juin 2023,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la mise en place d'un nouveau dispositif de lutte contre la précarité menstruelle dans les collèges, intitulé « Les Indispensables », tel qu'il est présenté en annexe 1 de la présente délibération, ainsi que les dépenses afférentes.

Le montant alloué à cette opération s'élève à 36 000 €.

Les crédits concernés seront prélevés sur l'opération suivante :

Chapitre	Programme	Opération	Enveloppe	Montant
011	P207	O002	P207E01	36 000 €

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

0 abstention

0 non-participation au vote